

Demander sa voie d'orientation et saisir ses vœux d'affectation en ligne après la 3^{ème}

Phase définitive de l'orientation via les téléservices (<https://teleservices.education.gouv.fr>)

Chers parents,

Vous allez pouvoir saisir en parallèle, à partir du 09 mai - 14h jusqu'au 30 mai :

- les demandes d'orientation définitives sur le service en ligne orientation
- et les vœux d'affectation sur le service en ligne affectation.

1. Saisir les voies d'orientation :

Après la connexion au portail avec votre compte educonnect, choisir Mes services > Orientation > phase définitive. Vous choisissez ensuite une ou plusieurs voies d'orientation (jusqu'à 3) par ordre de préférence que vous devez valider.

Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions
Courant 2 ^e trimestre	Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Courant 3 ^e trimestre	Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.

Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3^e dans le [service en ligne affectation](#) .

Je formule les choix définitifs d'orientation

fermer x

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2^{de} professionnelle
- 1^{re} année de CAP

2. Saisir les demandes d'affectation :

Choisir Mes services > Affectation.

Vous allez devoir saisir par internet les vœux de votre enfant : Jusqu'à 10 dans l'académie de Poitiers et jusqu'à 5 hors académie.

Vous allez pouvoir consulter sur la page d'accueil les offres de formation accessibles après la classe 3e et obtenir de l'information sur le contenu de ces formations, les établissements et les modalités particulières d'admission.

➤ Consulter les offres de formation sur la page d'accueil:

La recherche se fait par mots clés:

- Le champ **Quoi ?** vous invite à renseigner le nom d'une formation, d'un établissement.
- Le champ **Où ?** vous invite à renseigner une ville ou un département.



Exemple des résultats de la recherche pour bac pro mode à Nantes :



Des badges permettent d'identifier si l'offre de formation :

- relève d'un établissement du secteur public ou privé ;
- donne lieu à des modalités particulières d'admission (entretien, dossier...);
- est proposée en apprentissage ;
- relève d'un établissement agricole

Le taux de poursuite d'étude et taux d'emploi 6 mois après la sortie de formation sont présentés.

La fiche établissement et la fiche formation pour obtenir des informations plus détaillées.

➤ Saisir les demandes :

Le vœu d'affectation concerne :

- la voie de formation (2^{nde} GT, 2^{nde} pro ou 1^{ère} année de CAP)
- l'intitulé de la formation
- le nom de l'établissement

CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^È



QUOI Formation, établissement ou métier ? OÙ Ville ou département

RECHERCHER ?

500 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche

Faire apparaître le(s) lycée(s) de secteur en premier ?

Il n'y a pas d'offre de secteur connue pour votre dossier.

bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
Lycée des métiers de la gestion d'énergie et des process Jean Prouvé
54 - NANCY

RECHERCHER ?

FILTRES AVANCÉS

BAC PRO MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS
Secteur public - Statut ordinaire
Lycée des métiers de la gestion d'énergie et des process Jean Prouvé, Nancy
54 - NANCY

Ajouter à mes demandes

INFORMATIONS PLAN

Consultez le devenir des jeunes à l'issue de la formation

FIGHE ÉTABLISSEMENT
FIGHE FORMATION

Publié le 14/04/2023

Le bouton « ajouter à mes demandes » est présent sur la page descriptive de l'offre. Il permet d'ajouter l'offre de formation à sa sélection. Lorsqu'une demande est ajoutée, un nouvel icône cliquable apparaît « Voir et valider les demandes ». Elle permet d'accéder à sa sélection pour l'ordonner et la valider.

➤ Ordonner et valider ses demandes

LES DEMANDES DE [REDACTED] AMBRE

[Retour à la page des offres](#)

RANG 1 ↑ ↓	CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE histoire des arts Lycée Grandmont 37 - TOURS	
RANG 2 ↑ ↓	CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE histoire des arts Lycée Henri Poincaré 54 - NANCY	
RANG 3 ↑ ↓	CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE histoire des arts Lycée Fulbert 28 - CHARTRES	

[Ajouter d'autres demandes](#)

Vous devez enregistrer vos demandes pour que la sélection soit prise en compte.

VALIDER LES DEMANDES

Important :

Lorsque la décision d'orientation est favorable pour la voie générale et technologique, il faut prévoir en dernier rang un vœu de 2^{nde} GT dans le lycée de secteur (lycée Desfontaines à Melle) afin qu'une affectation puisse être garantie.

Concernant les établissements privés (lycées, MFR), l'élève et sa famille doivent prendre contact avec le directeur de l'établissement d'accueil pour avoir des informations plus précises sur les conditions d'admission et d'inscription.

Pour les formations professionnelles (CAP, Bac Pro) sous statut scolaire, il est conseillé de faire plusieurs vœux en raison des capacités d'accueil limitées.

Contrat d'apprentissage : La saisie de la demande n'implique pas la signature d'un contrat d'apprentissage. Le contrat avec un employeur peut être signé ultérieurement mais les recherches doivent être anticipées.

Cas particuliers :

- Demande de dérogation : Elle concerne une seconde GT d'un établissement public qui ne dépend pas du secteur de l'élève. La fiche « assouplissement de la carte scolaire » est à renseigner et à nous faire parvenir **avant le mardi 30 mai 2023 (votre enfant la remet à sa professeure principale)**
- Section européenne, langues et culture de l'antiquité et parcours artistique, les enseignements optionnels technologiques : la demande doit se faire à l'aide d'une fiche de candidature à nous faire parvenir **avant le lundi 22 mai 2023.**

Ces fiches sont à demander à la professeure principale par l'intermédiaire de votre enfant.

3. Prendre connaissance de la proposition d'orientation après le conseil de classe :

Si elle est conforme au choix de l'élève : la proposition d'orientation devient une décision d'orientation.

Si elle est différente du choix de l'élève : prendre rendez-vous avec la cheffe d'établissement.

Si le désaccord persiste après cette entrevue, vous pouvez demander un recours (dans un délai de trois jours ouvrables suivant la décision prise) auprès d'une commission d'appel qui statuera.

4. Accéder aux résultats le 27 juin 2023 :

Le résultat de l'affectation sera accessible sur le portail Scolarité Services, dans la rubrique « inscription au lycée ».

Nous vous adresserons également une notification.

Vous pourrez alors procéder à l'inscription administrative de votre enfant dans l'établissement dans lequel il est affecté.

Je vous invite à contacter Mme Maixandeu au secrétariat du collège si vous avez des difficultés de saisie. Nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner dans la procédure.

La professeure principale et Mme PROUST, psychologue de l'éducation nationale, se rendront également disponibles pour répondre à vos sollicitations.

Nadine HOMO

